

Image not found or type unknown



Reconnaissance d'un enfant

Par **benony_old**, le **27/12/2007** à **14:56**

mon ami a un enfant avec une femme qu'il n'a pas reconnu mais voilà cette dernière s'est mariée et son époux a reconnu cet enfant, maintenant ils sont en instance de divorce et cette femme lui demande de reconnaître l'enfant donc je voudrais savoir si c'est possible et comment il doit s'y prendre.

merci de votre compréhension.

Par **patrick02**, le **28/12/2007** à **15:01**

Bonjour,

L'enfant a été légitimé par le mariage apparemment.

Je vous invite à prendre conseil auprès d'un avocat spécialisé afin de bénéficier de la réponse que vous attendez,

Patrick